

Région Nord – Pas de Calais 1992-1998

Retour sur un premier *gouvernement Vert*

Pourquoi. Comment.

Nous revenons dans le présent document sur le mandat 1992-1998 du Conseil régional Nord – Pas de Calais. Pendant ces six années, l'institution a été dirigée par un exécutif Verts-Parti socialiste, présidé par l'écologiste Marie-Christine Blandin. Nous avons pris part à cette période ; elle s'est caractérisée par plusieurs initiatives politiques et innovations institutionnelles, conduites dans un contexte politique tendu, avec comme fondamentaux, l'écologie, la citoyenneté et la transformation de l'action publique.

La situation que nous avons connue entre 1992 et 1998, à plusieurs égards, fait écho au contexte actuel : exécutif sans majorité, débat budgétaire polarisé, tactiques politiciennes, dysfonctionnement institutionnel.

C'est pourquoi nous avons souhaité revenir sur cette période, comme une contribution et un encouragement à l'effort politique et citoyen ininterrompu et divers, qui se déploie bien souvent dans l'adversité.

Nous avons questionné des acteurs-trices et des témoins de l'époque sur ces points. Ce sont leurs apports qui constituent le texte qui suit.

Hélène Flautre et Bertrand Verfaillie

Contributeurs et contributrices

Voici la liste des contributeurs et contributrices à cette réflexion sur le mandat régional 1992-1998, avec indication des fonctions qu'ils et elles occupaient au début du mandat.

- **Marie-Christine Blandin**, ancienne présidente Les Verts de la Région Nord – Pas de Calais.
- **Jean-Louis Borloo**, conseiller régional Nord – Pas de Calais (jusqu'au 8 octobre 1993), membre du comité d'animation des Assises pour l'emploi et le travail.
- **Béatrice Boutin**, présidente des agriculteurs biologiques du Nord – Pas de Calais, membre du comité d'animation des Assises pour l'emploi et le travail.
- **Jean-François Caron**, conseiller régional Nord – Pas de Calais Génération Ecologie, co-président du comité de pilotage des Assises pour l'emploi et le travail.
- **Emmanuel Cau**, maquettiste/metteur en page, militant Les Verts
- **Laurent Cordonnier**, maître de conférences et chercheur à l'université de Lille 1, animateur de l'atelier sur l'aménagement-réduction du temps de travail des Assises pour l'emploi et le travail.
- **Vincent Dhélin**, comédien, responsable d'une association de compagnies théâtrales indépendantes.
- **Hélène Flautre**, membre du cabinet de la Présidence de la Région Nord – Pas de Calais, chargée de la culture.
- **Philippe Fréville**, agent de la direction des affaires culturelles de la Région Nord – Pas de Calais.
- **Rabah Ghomrane**, membre du cabinet de la Présidence de la Région Nord – Pas de Calais, chargé des questions économiques et sociales.
- **Guy Hannebique**, directeur du cabinet de la Présidence de la Région Nord – Pas de Calais.
- **Serge Havet**, président régional de AC contre le chômage
- **Emmanuelle Latouche**, témoin, ancienne directrice de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Lille de 2001 à 2010
- **Pierre Lemonier**, architecte, directeur général des services de la Région Nord – Pas de Calais.
- **Didier Manier**, secrétaire général du groupe socialiste au conseil régional Nord – Pas de Calais
- **Francis Peduzzi**, directeur de la Scène nationale du Channel à Calais
- **Bernard Poitevin**, animateur du mouvement des chômeurs dans l'Arrageois
- **Christian Tytgat**, directeur du groupement pour l'initiative et l'élaboration des projets professionnels à Lille, membre du comité d'animation des Assises pour l'emploi et le travail, militant Les Verts.
- **Bertrand Verfaillie**, membre du cabinet de la Présidence de la Région Nord – Pas de Calais, chargé de l'information et de la communication.

Le mandat 1992-1998 en quelques mots

Les élections régionales de 1992 ont lieu dans toute la France le 22 mars. Partout dans le pays, le parti socialiste subit une déroute électorale. Dans le Nord – Pas de Calais, Région distincte de la Picardie à l'époque, le PS qui dirige l'institution depuis sa création arrive en tête mais sans disposer de majorité absolue. Les Verts, ayant obtenu 6,4 % des voix et 8 élus sur 113, se retrouvent dans une position pivot ; et leur tête de liste, Marie-Christine Blandin, est finalement élue Présidente au troisième tour de scrutin avec le soutien des élu-e-s communistes et celui des élu-e-s socialistes, sur l'insistance de Pierre Mauroy. « *Le coup de tonnerre s'est déroulé dans un contexte particulier : la fin de l'ère Mitterrand était défavorable au PS, le conseil général du Nord venait de passer à droite* » - Didier Manier

Cette élection était hautement improbable : Marie-Christine Blandin est une femme et toutes les assemblées régionales jusqu'alors avaient été dirigées par des hommes ; elle était membre des Verts et très peu de collectivités à l'époque, en Europe, étaient gérées par des écologistes. Pourtant, l'exécutif Verts/PS, minoritaire dans l'assemblée, a dirigé la Région pendant les six années du mandat sans être contraint à la démission et sans renoncer à ses engagements, faisant preuve de ce qu'on peut appeler « un opportunisme de situation ».

« *Passée la surprise, Marie-Christine Blandin a acquis une légitimité fondée sur un consensus majoritaire* » - Jean-Louis Borloo.

Les premiers temps ont été difficiles. Confrontés à l'hostilité ou au retrait des autres forces politiques, incomplètement préparés à la gestion de l'institution, gênés par des situations de fait héritées du précédent mandat, « *les Verts ont dû éléver leur niveau de jeu : élaborer des politiques publiques, mobiliser et piloter les services, construire des partenariats... Ce passage de l'idée à l'action a souvent été source de tensions* » - Emmanuel Cau. Le budget 1993 est particulièrement chahuté ; il sera adopté dans un climat de siège. Les élu-e-s Verts scellent un contrat de gestion avec les partenaires socialistes.

Au cours du mandat, les pratiques politiques vont se qualifier et les tensions s'apaiser ; l'institution, portée par les ambitions transformatrices des Verts, affirmera son rôle de chef de file et d'animatrice territoriale. Autrefois largement clientélaire, elle fera l'expérience de la construction pluraliste et équitable de l'intérêt général. Elle investira de nouveaux enjeux comme l'emploi et le travail, la biodiversité et l'énergie ou la coopération décentralisée. Et pilotera des réalisations pionnières en matière d'économie d'énergie et de désamiantage dans les lycées, de production d'énergie éolienne, de cogénération dans les hôpitaux, ou de développement industriel par la commande massive de rames TER innovantes et de rotors éoliens.

Aux élections régionales suivantes, le 15 mars 1998, dans le Nord – Pas de Calais, le parti socialiste récoltera le plus grand nombre de voix. Michel Delebarre sera élu président. Les Verts seront partie prenante de l'exécutif régional jusqu'en 2016.



L'inauguration de la ligne TGV Nord (Photo Jean-Luc Cornu)

« Les promesses électorales n'engagent que ceux qui les reçoivent »... 🤔

Pour préparer la campagne des élections régionales de 1992, les Verts Nord – Pas de Calais avaient réalisé un important travail d'investigation et d'élaboration. Cette démarche, mobilisant de nombreux-ses militant-e-s et acteurs-trices du territoire, a débouché dans un premier temps sur un « Livre Blanc », dressant le bilan des politiques menées durant le mandat 1986-1992.

Puis sur un « Livre Vert » présentant les propositions dans chacun des domaines de compétence de l'institution ainsi qu'une conception profondément démocratisée de l'exercice du pouvoir. Les Verts ont été les seuls à présenter un programme aussi argumenté et précurseur aux électeurs et électrices. « *Une vision systémique et une perspective économique et sociale, au-delà des seules questions environnementales* » - Jean-François Caron.

Ce projet pour le Nord – Pas de Calais s'est avéré très utile dans la conduite du mandat. « *Une planche de salut inestimable dans les débuts et un véritable outil de crédibilité. Ce travail a ensuite nourri nos orientations* » - Marie-Christine Blandin.

« Des droits à l'opposition »... 🤔

Le programme des écologistes à l'élection de 1992 revendiquait clairement la démocratisation de l'institution, et même la constitution d'un exécutif à la proportionnelle et la négociation d'un accord programmatique. Il était aussi explicite sur la volonté des écologistes de participer à des majorités de projet s'ils devaient être dans l'opposition.

Après l'élection de la Présidente, est venu le deuxième acte institutionnel : la constitution des différentes commissions thématiques. Quand les écologistes ont proposé d'ouvrir les présidences de ces instances aux oppositions, à l'exclusion du FN, cela a été considéré comme une offre de nécessité. « *Marie-Christine Blandin a dû composer, elle l'a fait très bien* » - Jean-Louis Borloo.

« *Confier des présidences de commission à l'opposition m'apparaît dingue mais probablement le contexte inédit et fragile de ce début de mandat a-t-il inspiré ou imposé cette démarche* » - Emmanuelle Latouche. Il y a trente ans en effet, l'accaparement des moyens institutionnels par le « gagnant » et sa majorité était la culture commune ; il le reste dans bien des collectivités locales ou territoriales.

Au fil du temps, cette décision s'est avérée fructueuse et convaincante. « *Aucun regret sur notre « partage » du pouvoir dans l'institution. Je pense à Noëlle Dewavrin, élue RPR militant pour le budget de la coopération décentralisée, à Maurice Schuman, président du groupe de droite, apaisant ses troupes, voire à Joëlle Longueval, à la tête de la commission Formation initiale et supérieure, intervenant pour le désamiantage des lycées* » - Marie-Christine Blandin.

Les deux livres ont été une référence pour dialoguer, négocier, agir, évaluer. Davantage que le contrat d'exécutif signé avec les élu-e-s socialistes, définissant un périmètre d'accord minimal...

Les propositions programmatiques ont-elles été respectées et concrétisées ? « *Les grandes lignes du projet ont été suivies, en tout cas jamais trahies* » - Guy Hannebique. « *Nos réussites reposaient sur notre façon de faire et s'exprimaient sans entrave sur les sujets délaissés par nos prédécesseurs* » - Marie-Christine Blandin.

Le défi est de faire vivre un programme tout au long du mandat, avec la société civile et les corps intermédiaires, et pas seulement dans les semaines qui précèdent l'élection pour gagner des suffrages. « *L'enjeu à tenir est celui de la mobilisation, du « concernement », de l'implication continue des citoyens* » - Rabah Ghomrane. « *Il faut expliquer sans relâche, réfléchir ensemble, faire accepter, faire partager. Cette pratique est lourde à conduire, surtout dans le cadre pré-électoral. En revanche, elle est utile pour réorienter, piloter les politiques en cours de mandat* » - Philippe Fréville.

Les élu-e-s d'opposition concerné-e-s avaient accès aux dossiers en instruction, avaient la main sur l'ordre du jour et organisaient les débats. Cela a modifié leurs relations à l'exécutif et leur position dans l'institution. « *Peut-être est-ce une manière d'obliger l'opposition à adopter une posture constructive et d'éviter des blocages stériles ?* » - Emmanuelle Latouche. De fait « *c'est la démonstration qu'une démocratie fondée sur une majorité de projet – sans forcément chercher le consensus (tout le monde dit oui) ou chercher à abattre l'autre, mais en obtenant le consentement (personne ne dit non) permet d'avancer, même dans une assemblée très fragmentée, sans réelle majorité classique* » - Emmanuel Cau.

Les droits de l'opposition dans nos municipalités, intercommunalités, conseils généraux et régionaux sont pourtant aujourd'hui encore quasi inexistants. « *Il y a sur cette question des démarches et outils à proposer : par exemple un texte clair et concret sur les droits et devoirs de l'opposition, texte dont l'application est évaluée chaque année par un acteur neutre et rendue publique dans la presse.* » - Rabah Ghomrane.

Sans que la vie institutionnelle ne devienne jamais un long fleuve tranquille car « *la démocratie est la confrontation des points de vue* » - Francis Peduzzi, cette position contributive d'une partie de l'opposition, hors FN, a permis de gouverner dans l'adversité et de garder le cap. « *Et ce, malgré la difficulté de la construction politique entre les alliés-concurrents de gauche, l'opposition frontale des droites et les périls montants de l'extrême droite et un contexte institutionnel hostile* » - Guy Hannebique.

« Le débat, c'est du blabla ; la démocratie, c'est dépassé ! »... 😕

Dans leur programme de 1992, les Verts disaient vouloir « faire de la politique autrement » et « garantir la participation des habitant.es ». Les circonstances singulières, qui valurent aux Verts d'être à la tête de l'exécutif, furent une opportunité de s'y engager, au-delà de leurs attentes. Le mandat régional 1992 - 1998 a confirmé tout le potentiel du débat politique, de l'élaboration scrupuleuse de compromis, d'un pluralisme effectif.

C'est ainsi que les usagers des services régionaux, dans les domaines de la formation professionnelle ou du transport ferroviaire (TER), ont été sollicités, par le biais de comités dédiés, pour élaborer les priorités et évaluer les mises en œuvre.

Le domaine de la coopération décentralisée offre un autre exemple de conduite ouverte et pluraliste. Il n'était plus réservé à la seule présidence mais pour la première fois, animé par une commission d'élu-e-s présidée par une conseillère d'opposition ; les décisions étaient prises en toute clarté sur la base de principes d'intervention et de financement clairs ; les ONG régionales étaient régulièrement consultées et l'institution rendait compte annuellement de ses actions.



La construction du lycée haute qualité environnementale de Calais (photo Dominique Bokalo)

Les Verts ont aussi impulsé des processus ambitieux et novateurs de co-construction des politiques publiques. Les débats publics et contradictoires, expérimentés au cours de la lutte urbaine de l'Alma-Gare à Roubaix, et dont l'équipe régionale comptait plusieurs protagonistes - Joel Campagne, Pierre Lemonier, Gérard Grass - sont devenus une marque de fabrique.

Le directeur de cabinet de la présidence en était convaincu : « *C'est avec le public qu'il convient en priorité de mener le débat argumenté et contradictoire. Il faut identifier les questions, élaborer autant que faire se peut un état des lieux partagé, mettre en débat les pistes et moyens d'avancer, évaluer les contraintes et impacts possibles, délibérer en transparence et rendre compte des mises en œuvre et des résultats* » - Guy Hannebique.

Organisés dans des domaines d'action divers - la culture, l'emploi et le travail, l'environnement ou encore, à l'initiative du vice-président Les Verts, Guy Hascoët, « la société de l'information » (la préhistoire d'internet !), les débats publics et contradictoires ont été une « révolution institutionnelle ». « *On se parlait autrement. On discutait autrement. La technocratie a été mise au rancart. Une ouverture d'esprit et une volonté d'expérimentation imprimaient les démarches* » - Francis Peduzzi. « *Il y a eu un brassage inédit des acteurs culturels, financés ou pas, grands ou petits, de toutes les disciplines et de nombreux territoires. Les paroles des uns et des autres avaient la même valeur et on imaginait ensemble des perspectives et des projets. De fait nous n'étions plus entre nous, il fallait entrer sur le ring !* » - Vincent Dhélin. « *Ces débats ont permis d'accepter la complexité du réel* » - Emmanuel Cau.

« *L'intérêt de ces démarches a été de faire discuter et travailler ensemble des acteurs qui ne se voient pas et qui sont, soit en concurrence, soit dans un rapport de dépendance économique les uns par rapport aux autres* » - Vincent Dhélin. Certes « *l'existence de préférences, de positions ou d'intérêts conflictuels ne disparaît pas mais la composition de ces notions est organisée autour d'un jeu coopératif, plutôt que compétitif* » - Laurent Cordonnier.

« *Dans la période actuelle, où la plupart des politiques publiques se limitent à une poursuite populiste et sélective des prétendues attentes de la population (primat à l'ordre ancien et à la sécurité), la mise en débat public et contradictoire permet de confronter la prévalence de la communication et des affirmations catégorielles ou affinitaires au réel* » - Guy Hannebique.

Soupçonné d'inefficacité, menacé par le désengagement, l'exercice d'une démocratie vivante appelle assurément de nouvelles pratiques politiques.

« Travailler sur la qualité de la relation au sein d'un collectif qui va co-construire est nécessaire pour accueillir les désaccords sans frustration, pour changer de point de vue sans perdre la face, et pour écouter les minorités. On peut améliorer le lien entre élu-e-s, entre élu-e-s et services, entre élu-e-s et habitant-e-s sur les bases des dynamiques participatives, de la communication non-violente, des systèmes restauratifs, de la gouvernance partagée » - Béatrice Boutin.

Et encore : *« Faire appel plus que jamais à l'engagement des scientifiques, philosophes, sociologues, valoriser le travail intellectuel et l'éthique, valoriser les relations sociales, renforcer l'action de toutes les structures intermédiaires et de médiation, réguler les activités de diffusion numérique »* - Philippe Fréville.

« Aujourd'hui, les processus de débat, consultation, votations, conventions se professionnalisent et cela doit se poursuivre. Un cadrage clair est indispensable pour ne pas tromper, épuiser ou décevoir ceux qui s'y impliquent » - Emmanuelle Latouche. *« Le portage politique et institutionnel et l'engagement d'un processus attractif, rigoureux et pérenne sont des conditions essentielles de réussite »* - Rabah Ghomrane.

« Ces façons de faire sont tellement riches qu'elles sont seules à même de revitaliser un démocratie élective essoufflée » - Emmanuelle Latouche. *« Bien menés, ces processus restent notre meilleure chance face à l'effondrement démocratique »* - Emmanuel Cau.

« Nous vivons un décrochage sociétal. Face à l'individualisme, au matérialisme, au désintérêt pour la chose publique, ouvrant grand la voie au Rassemblement national, il est impératif de retrouver de la « capacitation », de recréer du pouvoir d'agir, pour produire à nouveau des communs » - Jean-François Caron.



Marie-Christine Blandin lors d'une fête du dispositif « Nos quartiers d'été » (Photo Jean-Luc Cornu)

Les Assises régionales pour l'emploi et le travail

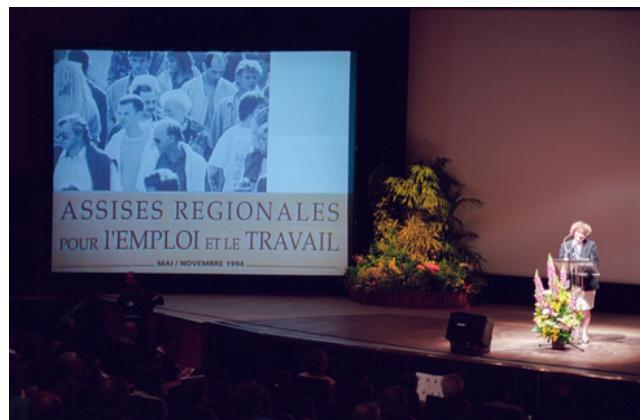
A partir de 1994 et au-delà, le Conseil régional Nord – Pas de Calais, à l'initiative des élu-e-s Verts, a porté une dynamique exceptionnelle, emblématique de la coproduction de l'intérêt général : les Assises régionales pour l'emploi et le travail. « *Une initiative inédite de renouvellement du rapport au travail et au salariat* » - Guy Hannebique. « *Une pépite. Pour une fois, l'Université a apporté ses savoirs. Pour une fois, les plus précaires ont eu leur mot à dire* » - Marie-Christine Blandin.

Le chômage pesait alors très lourd dans le Nord – Pas de Calais, suite à une cascade de « restructurations ». Les Assises sont nées au cœur d'une séquence de discussion budgétaire mouvementée où les blocages se cristallisaient sur le soutien aux entreprises. La Présidente verte a annoncé « une prochaine proposition pour avancer sur le sujet ». Qu'une collectivité territoriale affronte cette question et s'occupe de création d'emplois, en dehors des traditionnelles subventions aux acteurs économiques, n'avait rien d'évident. Qu'elle le fasse à travers un processus ouvert, participatif et prospectif lui a donné toute sa dimension.

Des questions-clés ont été traitées au long cours et en profondeur dans des ateliers rassemblant expert-e-s, acteurs et actrices économiques, citoyen-ne-s en différents lieux du territoire. Une séance publique rassemblant près de deux mille personnes en a validé et ouvert les chantiers : Il était question d'aménager et partager le temps de travail, de développer les gisements d'activité comme l'environnement ou les services de proximité, de réfléchir aux nouvelles compétences nécessaires ou encore de changer les regards sur les demandeurs d'emploi. « *Jamais au grand jamais les élus d'une Région n'avaient pris position pour les droits des chômeurs. Et on n'est peut-être pas près de le revoir* » - Bernard Poitevin. « *Les Assises nous ont donné les moyens de créer des collectifs, de lancer des journaux, de monter des projets, d'organiser des débats* » - Serge Havet.

Les Assises ont montré la faisabilité de mesures jusqu'alors décriées, comme la réduction du temps de travail avec créations d'emplois. « *La collaboration avec les universités a débouché sur la création du premier diplôme universitaire de France en développement local et économie solidaire, qui deviendra un master. Il a participé à la naissance de la caisse solidaire Nord – Pas de Calais en 1997* » - Christian Tytgat.

Les Assises ont aussi connu une postérité durant les mandats suivants, de 1998 à 2010), sous l'impulsion de Jean-François Caron et Daniel Percheron, avec la mise place de la Transition Écologique et Sociale Régionale.



Le lancement de la séance plénière des Assises régionales pour l'emploi et le travail (Photo Jean-Luc Cornu)

« *Cette démarche de grande ampleur que furent les Assises a mobilisé et donné de l'espoir à beaucoup de monde. Elle a prouvé concrètement qu'il est possible d'inventer de nouvelles politiques à l'échelle régionale, non pas en chambre ou de façon technocratique, mais dans un système de travail ouvert et pariant sur l'intelligence collective* » - Rabah Ghomrane.

« *Ce fut un moment fort avec une vraie attente politique, de l'expertise, une exposition médiatique, de la dramaturgie... De la bonne politique publique, en équilibre entre pensée transformatrice et rapport à la réalité* » - Jean-François Caron.

Le processus a fait grandir toutes les parties, y compris bien sûr les élu-e-s. Il a cassé un certain isolement de l'exécutif régional conduit par les Verts et le déni de compétence qui leur était opposé. « *Un tel dispositif permet de désidéologiser en partie les positions et les avis, de faire tomber les masques et les jeux de rôle, d'apaiser les conflits et surtout de les rendre productifs en « forçant » une attitude pragmatique autour de cas à résoudre. Il a aussi pour vertu de desserrer le tête-à-tête parfois piégeant, clientéliste, entre les élus et leurs électeurs, de rompre l'enfermement à l'intérieur de leur propre cerveau et de rayonner sur le territoire, en prise directe avec les acteurs qui vont mettre en œuvre concrètement les orientations choisies. Cette façon de concevoir des politiques a pour but d'apporter de la puissance publique aux pouvoirs publics* » - Laurent Cordonnier.

« *Les Assises pour l'emploi et le travail ont été un lieu d'adjacence, une interface utile entre le conseil régional et l'extérieur. La finalité d'une institution élue n'est pas elle-même mais le service qu'elle rend au territoire* » - Pierre Lemonier.

Les participants à la séance plénière des Assises régionales pour l'emploi et le travail (Photo Jean-Luc Cornu)



« L'intendance n'a qu'à suivre »... 😊

« Élaborer un management écologiste qui donne aux salariés des directions sans empiéter sur leurs prérogatives aurait été un beau challenge pour un second mandat » - Marie-Christine Blandin. On ne peut mieux exprimer, à la fois la frustration vécue dans le rapport aux services durant le mandat, et l'enjeu de transformation politique qu'il constitue.

La situation découverte en 1992 à la faveur du changement de présidence avait de quoi laisser pantois : 80 emplois fictifs et 130 salaires aux montants illégaux. « L'institution était noyautée par le Parti Socialiste » - Pierre Lemonier. Il fallut commencer par le chantier interne délicat et controversé de remise en ordre des postes et des rémunérations. Au cours du mandat, si d'aucuns continuaient à déplorer que « les services disaient oui quand le PS disait oui » - Jean-François Caron, des agents ont gardé le souvenir d'une expérience professionnelle hors norme : « J'ai eu le sentiment de participer d'une organisation intelligente qui utilisait pleinement les compétences des services pour concrétiser au mieux le débat en politiques publiques » - Philippe Fréville.

La manière péremptoire, descendante et verticale de solliciter les services régionaux n'était pas dans l'ADN politique des élue-e-s écologistes, ni d'ailleurs à leur portée. Le directeur de cabinet de la présidence, lui-même issu des services, a fait valoir tant bien que mal sa déontologie. « Les services publics sont essentiels à toutes les étapes, de l'état des lieux à la formulation des mesures et à la mise en œuvre, sous condition de restitution et de transparence » - Guy Hannebique.

Si une culture professionnelle nouvelle a pu être expérimentée « bien différente de celle du travail classique, stricto sensu, d'instruction technique de dossiers » - Rabah Ghomrane, elle ne fut ni généralisée

ni durable. « Les membres du cabinet devaient être bien présents auprès des services à toutes les étapes de la co-construction » - Béatrice Boutin.

« Les agents des services régionaux jouent un rôle important, voire décisif, pour permettre au pouvoir d'agir des citoyens de s'exercer positivement et efficacement. C'est une posture professionnelle originale et aussi une forme d'engagement politique ; d'où la nécessité de définir une déontologie propre. Il s'agit de travailler avec des gens en chair et en os, souvent en colère (légitimement), porteurs de revendications et de propositions concrètes, en vue d'aboutir à des solutions satisfaisantes pour toutes les parties prenantes. Bon nombre d'agents ne sont pas a priori empreints d'une culture participative ou d'une prédisposition à œuvrer professionnellement dans une logique de participation citoyenne. Alors comment ne pas faire peur, rassurer, donner envie, faire goûter à la chose à haute qualité démocratique ? La formation est un des moyens à mobiliser car elle permet la montée en compétences d'agents qui ont dans leur profil de poste un rôle d'accompagnement de la participation de citoyens. Il faut aussi envisager d'apporter une reconnaissance (financière et/ou symbolique) car le métier exercé dans un écosystème participatif n'est pas facile. D'autres conditions sont nécessaires : jouer la carte du volontariat, mettre en place une organisation du travail et un management adaptés qui acceptent le droit à l'erreur et protègent les agents, préparer les élus à ne pas jouer le rôle de chefs de services, faire en sorte qu'ils tiennent parole dans la promesse de partager leur pouvoir, organiser une dynamique d'acculturation collective. En somme, il faut donner une aura officielle à l'objectif démocratique ; ne pas le cantonner à la marge de l'action régionale. » - Rabah Ghomrane.

« Il n'y a rien de nouveau à attendre des politiques »... 😕

« La parole politique est une action à part entière » - Emmanuel Cau.

Le 11 novembre 1992, au cimetière militaire allemand de Neuville Saint-Vaast, Marie-Christine Blandin a tenu un discours pacifiste affirmé, à la mémoire des soldats punis pour avoir fraternisé avec l'ennemi lors d'improbables trêves. « A nos yeux, tous les êtres humains ont une valeur égale en tant qu'êtres humains », disait-elle ; et encore : « Maudite soit la guerre ! ». Une phrase qui lui valut à l'époque de nombreuses critiques.

La politique, c'est aussi une manière de se comporter. « *Marie-Christine Blandin par sa posture générale, son opiniâtreté, son honnêteté a porté l'image d'une politique autrement, plus simple, plus claire* » - Emmanuelle Latouche. « *La mondanité et les bonnes manières se sont effacées au profit de la simplicité et de la sincérité. La langue de bois n'y avait pas de place. Et ça, ça a fait beaucoup de bien à la qualité des échanges et des décisions. Ce fut un coup de vent frais, une respiration nouvelle, une oxygénation salutaire* » - Francis Peduzzi.

A l'hostilité et à l'imprévisible, les élu-e-s Verts ont opposé « *une clarté politique, fondée sur la transparence démocratique* » - Guy Hannebique. « *Avec le recul, je mesure combien notre fraîcheur a été une force* » - Marie-Christine Blandin. Cette pratique nouvelle s'est incarnée dans une présence forte sur le terrain et un engagement sans relâche auprès de personnes et groupes marginalisés ou minoritaires : chômeurs, gens du voyage, grévistes, communautés étrangères ou encore agriculteurs bio...

Elle n'avait en tout cas rien d'un calcul électoral. « *En fin de mandat, Umberto Battist, vice-président régional socialiste, m'a dit : Ta parole restera et a fait du bien à beaucoup de gens mais parler aux prostituées, aux SDF, aux immigrés, qui ne votent pas, alors que d'autres parlent aux gens à qui ils donnent des HLM, un emploi ou une place en maison de retraite, ça ne fait pas le poids* » - Marie-Christine Blandin.

Aux élections régionales suivantes, en 1998, les Verts allaient réaliser un score très décevant...



Rencontre avec des gens du voyage (Photo Jean-Luc Cornu)